SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG
Centre national de gestion

Arrêté du 25 mars 2014 portant nomination des élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de classe normale à l'École des hautes études en santé publique

NOR : *AFSN1430267A*

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu l'article L. 6141-1 du code de la santé publique ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 77-812 du 13 juillet 1977 relatif au régime de sécurité sociale des agents stagiaires des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial ;

Vu le décret n° 2001-424 du 14 mai 2001 fixant le régime indemnitaire à l'École nationale de la santé publique des élèves directeurs et élèves directrices stagiaires ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié relatif au classement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté interministériel du 2 août 2005 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu la liste des candidats définitivement admis aux concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de classe normale organisé par l'École nationale de la santé publique pour l'accès aux emplois du personnel de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de classe normale à l'École des hautes études en santé publique, à compter du 1er janvier 2014, et rémunérés à compter de cette date sur la base de l'indice brut 419, sans préjudice des dispositions susceptibles de leur être appliquées en matière d'indemnités compensatrices, les personnels ci-après désignés :

Mme Harmonie ACQUAVIVA.

M. Jean-François AGULHON.

M. Fabien AMENGUAL.

Mme Juliette ANDRES.

M. Harold ASTRE.

Mme Aurélie BARATIER.

M. Olivier BENEVISE.

M. Jean-François BESSET.

Mme Faustine BEYS.

Mme Sophie BRUN.

Mme Émilie CARLE.

M. Marin CHAPELLE.
M. Lionel CHEVALIER.
M. Arnaud COLLIN.
Mme Julie CORBERAND.
Mme Christine COSMAO.
Mme Estelle COSSEC.
M. Cédric COUTRON.
M. Guillaume COUVREUR.
Mme Hélène DE BONNIERES.
M. Quentin DEMANET.
M. Mériem DHIB.
M. François DUBOIS.
M. Emmanuel DUDOGNON.
Mme Yara EL-ELEYWA.
Mme Chloé FABRE.
Mme Athéna FOOLADPOUR.
Mme Marie FRANCONY.
Mme Hélène GENDREAU.
M. Pierre GILBERT.
Mme Caroline GREGOIRE.
Mme Marie-Victoire GROLLEAU.
M. François GUILLAMO.
M. Benjamin HARBOURG.
M. Vincent HIRSCH.
M. Jérôme HUC.
Mme Margaux JAULENT.
Mme Caroline JEANNIN.
M. Axel JULIEN.
Mme Manuela KLAPOUSZCZAK.
M. Jean-Michel LACROIX.
M. Yoann LAGORCE.
Mme Sophie LAURENCE.
Mme Mathilde LEFEVRE.
Mme Véronique LEFEVRE.
Mme Floriane LOCTIN.
Mme Katia LUCINA.
Mme Emmanuelle MADEC.
Mme Sophie MARTAGEIX.
Mme Johanne MENU.
Mme Amandine PAPIN.
Mme Estelle RAYNE.
Mme Marie ROULX.
M. Thomas RUGI.
M. Dimitri SANCHEZ.
M. Xavier SOUAL WLODEK.
Mme Jessica THIOT.
M. Billy TROY.
M. Nicolas VALOUR.
M. Florian VINCLAIR.
M. Matthieu WAYSMAN.

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 25 mars 2014.

La directrice générale,
D. Toupillier